

Aurillac le 23 août 1920



Monsieur le Préfet du Cantal
à Aurillac

Monsieur le Préfet,

Étant obligée de me rendre à
Bruxelles (Belgique) pour affaires de famille,
je vous prie de bien vouloir me délivrer pour
ce pays, un passeport au nom suivant:

Madame J. Izoulet Catherine, 10 rue du Couvent.

Je vous présente, Monsieur le
Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux
et dévoués.

Izoulet

Transmis au M. le Préfet du Cantal
avec avis favorable.

Le Commissaire de Préfet
et Préfet en chef

[Handwritten signature]

